Image not found or type unknown

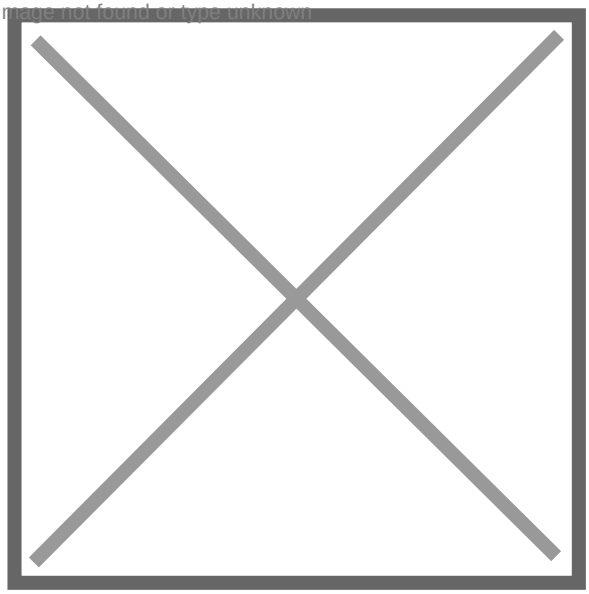

INTRUM JUSTITIA Créancier

Par **verotheo68480**, le **08/02/2013** à **14:42**

bonjour moi ces SFR qui a contacter INTRUM JUSTITIA car je leurs doit 156 et quelques centimes mais INTRUM JUSTITIA me réclames 171,54€ j'ai deux amies qui leurs ont téléphoner mais ils l'es l'ont envoyer boulé et moi je leurs et envoyer un mail il mon meme pas répondue mais me faire des menaces la il sont les
numéro 1 je leurs est dit que je j'ai des déficulté et que je suis au RSA mais pas de réponse de leurs part qu'il touche une fois mon compte courant je vais demander des dommage et interé contre eux et SFR car il savent ma situations dans la quel je me trouve car j'en n'es raz le bol de leurs harcelement qui pourai m'aider car trop urgent cordialement Mme **xxxxxxxx**

Par **amajuris**, le **08/02/2013** à **17:27**

bjr,
quand vous avez une dette, les intérêts s'ajoutent à la dette.
comme vous ayez des difficultés financières ne concernent pas votre créancier, c'est votre vie privée.
en l'absence de procédure devant un tribunal, la société de recouvrement n'a aucun pouvoir coercitif contre vous, pas de saisie possible.
son seul pouvoir c'est de vous assigner au tribunal si votre dette n'est pas prescrite.
maintenant soit vous ne répondez plus à cette société sauf pour leur dire que si leur harcèlement continue vous porterez plainte soit vous payez.
cdt

Par **michelle1952**, le **17/03/2013** à **18:44**

BJR
j'ai été harcelée pendant 1 an par cette société pour un décodeur que j'avais rendu,je leur ai envoyé une lettre recommandée pour leur signaler mon dépôt de plainte pour harcellement ,ils ont cessé aussitôt

Par **cricri50**, le **24/02/2014** à **20:23**

[fluo]bonjour[/fluo]
moi j'aimerai bien que ces gens la me donnent une adresse email, parce que a part m'appeler (accent étranger, bizarre) ou m'envoyer des courriers
de toutes façons ils ne connaissent rien au dossier avec ASSAf (je les déconseille) je suis en désaccord avec cette société et en aucun cas je lâcherai car ils m'ont trompés et volés et ils peuvent envoyer huissier ou autre rien n'y fera on s'expliquera au tribunal ....

Par **mimi93380**, le **15/03/2014** à **18:12**

[fluo]bonjour[/fluo] **marque de politesse**
OUI INTRUM JUSTITIA CEST DES **xxxxxxxx** MOI AUSSI JE LESSER APELER IL PARLE TRO MAL AU PERSONNE IL VEUT RIEN SAVOIR MEME SI ON LEUR DIT LA VERITER MOI JE SUIS AU RSA ET QUAND JE LES ET APELER JE SUIS TOMBE SUR UN GROS **xxxxxxxx**

Par **chaber**, le **15/03/2014** à **18:29**

bonjour mimi93380

Que vous ayez un ressentiment contre Intrum Justicia n'empêche pas la politesse et ne doit pas être source d'insultes grossières.

Par ailleurs, veuillez ne pas écrire en majuscules

Par **mimi93380**, le **15/03/2014** à **20:51**

oui et pourtent moi je me suis retenu a ne pas les insulter je me suis dit sa sert a rien

Par **cricri50**, le **18/03/2014** à **19:23**

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

encore un appel ce soir...tentative d'intimidation
on va lancer la procédure...je les attend...

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés